



**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MAI 2012**

Mairie de RIVOLET

69640

Présents : Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Christian BENOIT, Henri SANDRIN, Gilles AUTHIER, Nadine BIARD, Emmanuel FELLOTT, Jacqueline MINOT, Raymonde MUTABAZI, Annick THOMASSET.

Secrétaire de séance : Gilles AUTHIER

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Le compte rendu du Conseil municipal du 29 mars 2012 n'apportant pas de remarque particulière, il est approuvé à l'unanimité des présents.

1 – DECISION MODIFICATIVE - MATERIEL INFORMATIQUE / TVA

Sur le compte d'investissement 205 « concessions et droits similaires » (chapitre 20, immobilisations incorporelles), il manque 332,07 € avec un prévu de 5 400 € pour un réalisé de 5 732,07 € (facture complémentaire).

Sur le compte 6718 « intérêts moratoires et pénalités » (chapitre 67, charges exceptionnelles), il manque 30 € lié à une pénalité sur TVA sur une facture d'octobre 2011 sachant que cette somme sera remboursée.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité cette décision modificative.

2 – ADHESION A HESPUL

L'adhésion à Hespul, association à but non-lucratif de type « loi de 1901 » qui a pour but et objet social le développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, est proposée. Cette proposition fait suite aux différents échanges avec l'association et sa participation à la journée Développement Durable à Rivolet qui a au lieu le samedi 31 mars 2012.

Cette adhésion est de 200 €.

Après délibération, le Conseil municipal désapprouve, par 8 voix contre et 2 abstentions, le fait d'adhérer à Hespul.

3 – DOSSIER D'AMENDE DE POLICE

La mairie n'a pas de nouvelle de ce dossier mais compte tenu de l'urgence de la réponse à donner, des réflexions ont déjà eu lieu pour proposer les travaux à intégrer dans ce dossier. Il s'agit du :

- Panneau « voie sans issue » à la Croix de Fer,
- Panneau « équipements spéciaux en cas de neige » sur la route partant de la 504 et reliant le Jacquemard, le Sandrin, le Petit Vernay et le Grand Vernay,
- Panneau « limitation de tonnage » (9 t 500) sur la route du Jacquemard,
- Panneau « sens interdit sauf riverains et cyclistes » à la descente entre le Cruizon et le Jacquemard,
- Panneau « limitation à 50 km/h » ou panneau d'entrée et de sortie d'agglomération sur la route du Moulin
- Panneau limitation à 50 km/h » à la Fouillouse,
- Et suivant le budget, la possibilité de mettre en place un radar éducatif mobile dans la traversée du village.

Par ailleurs, il est noté que l'état du pont de Cerfavre se dégrade, des pierres de la voute se détachent. Un courrier sera adressé à la CCBNM pour les informer puisque cela relève de sa compétence.

4 – DELIBERATION ASSURANCES ET RISQUES FINANCIERS LIES AU REGIME DE PROTECTION DU PERSONNEL

Le Centre de Gestion propose de consulter différents assureurs, pour les communes qui le souhaitent, pour le contrat groupe qui couvre les risques financiers liés au régime de protection sociale du personnel. Ceci évite aux communes de le faire pour leur propre besoin.

Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité le mandat donné au Centre de Gestion pour la consultation de ce contrat groupe.

5 – DELIBERATION RENOUVELLEMENT CONTRAT BERNADETTE DUCROT

Le contrat de Bernadette DUCROT, adjoint d'animation 2^{ème} classe, qui se terminait le 4 avril 2012 doit être renouvelé. En effet, ce Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) financé à 80 % doit être renouvelé pour une durée de 6 mois à compter du 5 avril 2012.

Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité pour ce renouvellement allant jusqu'au 4 octobre 2012.

6 – INFORMATIONS DIVERSES

- Zone de loisirs :

Le comité de la zone de loisirs s'est réuni le 9 mai dernier regroupant 10 enfants et 4 adultes.

Différents sujets ont été abordés dont l'information sur le city park et le respect du règlement de la zone de loisirs. Les enfants ont exprimé le souhait d'aménagements complémentaires comme un skate park et d'autres jeux (toboggan...). La Municipalité étudiera les suites pouvant être données à ces demandes.

- Copil :

Le Copil s'est réuni récemment avec un nombre de participants réduit.

De nouvelles actions seront mises en place :

- Haies vives,
- Herbage naturel sur la zone de loisirs,

- *Tri sélectif dans la salle de fêtes : nouvelles poubelles à installer (emballages et verres),*
- *Produits ménagers bio pour les besoins de la commune : mairie, école, salle des fêtes,*
- *Bilan chiffré des consommations d'eau, d'électricité et de fuel de la commune avec l'évolution sur les dernières années.*

Par ailleurs, l'école s'engage dans une démarche éco-école en commençant sur le thème de l'eau. Le Copil collaborera avec l'école pour l'aider à mener à bien son projet sur le développement durable.

- *Auberge :*

L'aubergiste a donné sa dédite avec comme date d'effet le 31 mai 2012.

Le recrutement est en cours pour assurer son remplacement. 5 candidats sont actuellement intéressés. Le choix sera fait très prochainement afin d'éviter que l'auberge ne reste fermée trop longtemps.

- *Maisons SEMCODA – Lotissement « Les Jardins du Nizerand »*

La SEMCODA a récemment informé la mairie qu'un logement locatif du lotissement « Les Jardins du Nizerand » allait être vacant. Elle demande alors à la Municipalité de se prononcer sur des propositions de locataires.

La mairie transmettra une liste de 3 propositions classées par ordre de priorité.

- *Maison de la Petite Enfance (MPE)*

La MPE est actuellement gérée par une association « loi 1901 ».

Pour éviter que la MPE ne ferme en cas de difficulté de l'association, la CCBNM étudie actuellement d'autres solutions, notamment le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU). Avec ce type de structure, les employés de la MPE feraient partie de la fonction publique territoriale et seraient donc fonctionnaires.

- *Urbanisme*

- *Demande de Monsieur BEAUDET pour la construction d'une pergola. Cette construction ne nécessite pas de demande préalable. La mairie donne son accord.*

- *Une petite parcelle de terrain de 83 m² est en vente devant la maison de la famille LACHAISE. La mairie ne souhaite pas préempter.*

- *Stagiaire*

Le secrétariat de mairie accueillera probablement une stagiaire courant juin..

7 – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question particulière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45.

Prochain Conseil municipal le jeudi 7 juin 2012 à 20h30.